DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants: 40

Convocation du Conseil Municipal : le 11/12/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 24/12/2019

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2019

Délibération n° D-2019-529

Pépinière d'entreprise - Cession à l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) - Intervention d'une SCI

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Jacques TAPIN.

Secrétaire de séance : Dominique SIX

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Rose-Marie NIETO, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Catherine HUVELIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE

Excusés :

Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Monique JOHNSON.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2019

Délibération n° D-2019-529

Direction Patrimoine et Moyens

Pépinière d'entreprise - Cession à l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) -Intervention d'une SCI

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs.

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération D-2019-138 du 15 avril 2019, le Conseil municipal a prononcé le déclassement du domaine public de la Pépinière d'entreprise et de son terrain d'assiette et approuvé la cession pour un montant de 800 000,00 € net vendeur, à l'Union des Industries des Métiers de la Métallurgie (UIMM).

L'UIMM prévoit de réaliser l'acquisition via une Société Civile Immobilière (SCI).

Il s'agit pour la Ville d'une opération strictement patrimoniale dans le but de réemployer autrement au service de ses missions la valeur de son actif ; en conséquence, cette opération n'est pas soumise à TVA.

Les frais liés à la réalisation du compromis et de l'acte de cession sont à la charge de l'acquéreur.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la cession de la Pépinière d'entreprise, sise 3 rue Archimède à Niort, pour un montant de 800 000,00 € net vendeur, à l'Union des Industries des Métiers de la Métallurgie via une société civile immobilière avec faculté de se substituer toute personne physique ou morale de son choix ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer, le cas échéant, le compromis de vente puis l'acte de cession à intervenir et tous documents liés.

LE CONSEIL ADOPTE

 Pour :
 40

 Contre :
 0

 Abstention :
 0

 Non participé :
 0

 Excusé :
 5

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY